



COMMUNIQUE DE PRESSE

Paris, le 18 octobre 2023

COMMENT ACCÉLÉRER LE DÉPLOIEMENT DE SOLUTIONS DE TRI À LA SOURCE DES BIODÉCHETS EN VUE DU 1ER JANVIER 2024

Le groupe SPHERE, au travers de sa filiale PTL, se félicite de l'intérêt porté par les collectivités locales sur le sujet des biodéchets lors de sa présence durant deux temps forts au salon POLLUTEC à LYON

Le groupe SPHERE a participé devant près de cent personnes à la table ronde « Tri et collecte des biodéchets – Sommes-nous à la hauteur du défi ? » organisée par Biogaz Vallée. Arnaud Leroy, Directeur du développement durable du groupe SPHERE s'est exprimé aux côtés de Grégory Lannou, Directeur de Biogaz Vallée, et de Aziz Benaddou, Chargé d'affaires environnement pour Elcimaï Environnement en apportant des éléments de réponse concrets à l'application de la loi AGECE qui impose la généralisation du tri à la source des biodéchets à partir du 1er janvier 2024, pour tous les producteurs : ménages, professionnels et collectivités.

Chaque année, les ménages français produisent 18 millions de tonnes de biodéchets soit entre 10 et 35 kg/habitant/an, qui, pour le moment, partent en incinération ou en enfouissement. Alors que ces mêmes biodéchets pourraient être valorisés par compostage domestique ou industriel et par méthanisation et contribuer ainsi à nourrir les sols et produire de l'énergie.

Les collectivités locales font donc face à un défi majeur puisqu'elles doivent non seulement organiser la collecte, s'impliquer dans les filières de traitement et de valorisation des biodéchets, mais aussi contribuer à faciliter un nouveau geste de tri.

Pour Arnaud Leroy : « *il faut mettre en place une filière nationale en France avec tous les acteurs autour de la table dont nous sommes un des maillons avec l'apport de solutions comme le sac de pré-collecte des biodéchets et un accompagnement auprès des collectivités qui se traduit par de l'information pédagogique auprès des habitants* ».

D'autres sujets inhérents aux biodéchets, ont été évoqués par l'ensemble des intervenants :

- La mise en place d'études relatives à l'optimisation de la collecte des déchets et le renouvellement de marchés, en particulier des biodéchets.
- Les modes de collecte à mettre en place au sein des collectivités locales.
- Les retours d'expérience en France et chez nos voisins européens, notamment en Italie ainsi que les impacts pour les filières de traitement et de valorisation des biodéchets.

Sur le stand de PTL, filiale du groupe SPHERE, le public était aussi au rendez-vous avec plus de 200 visiteurs à la recherche de solutions pour la mise en place de la collecte des biodéchets.

- Les collectivités ont demandé des informations sur les différents types de sacs que propose PTL, et l'intérêt d'un sac biosourcé compostable par rapport à un sac en papier.
- D'autres collectivités ayant déjà mis en place la collecte se sont intéressées à l'offre de nos gammes de sacs et de housses pour les professionnels.
- Des entreprises privées étaient en demande d'optimisation de la collecte des biodéchets dans les restaurants d'entreprise.
- Des collecteurs et des centres de tri ont demandé des précisions sur les housses compostables de protection pour conteneurs et caisses palettes.
- Des bureaux d'études mandatés par les collectivités étaient à la recherche de solutions dans le cadre des appels d'offre.
- Des grossistes venus de la Martinique et de la Réunion pour des informations générales.

Le groupe SPHERE, partenaire des collectivités depuis plus de 40 ans

Partenaire de nombreuses collectivités en France et en Europe, SPHERE fonde son développement sur une coopération étroite avec les élus et les responsables techniques. Depuis la simple gestion prévisionnelle des dotations selon le type d'habitat, les variables saisonnières et la mise en place de la distribution, jusqu'à la reprise des sacs de collecte au centre de tri pour les intégrer dans la filière de recyclage du Groupe, SPHERE propose aux collectivités locales des services « à la carte » selon des cahiers des charges établis en commun. SPHERE participe activement à la mise en place de nouveaux concepts de collecte, notamment avec le principe du sac payant qui représente une forte incitation au tri et à la diminution du volume des déchets. À l'arrivée du 1^{er} janvier 2024, SPHERE se positionne comme un facilitateur pour la mise en place du tri et de la collecte des biodéchets. Enfin, le sac est un très bon support de communication. Outre les consignes de tri, il peut porter le logotype de la collectivité, des informations sur la collecte ou tout autre message. Une valeur ajoutée non négligeable pour les collectivités locales.

A propos de SPHERE

Fondé en 1976, SPHERE est un groupe familial français, leader européen des emballages ménagers, spécialiste des emballages professionnels alimentaires et non alimentaires et un des principaux producteurs mondiaux de matériaux biosourcés compostables pour films et sacs. Avec 15 sites de production en Europe, dont 7 situés en France, SPHERE a réalisé en 2022 un chiffre d'affaires de 832 millions d'euros et emploie 1 618 collaborateurs.

Contact presse Direction de la communication groupe SPHERE

Marielle CAYRON-HIS - m.cayron@sphere.eu - P. +33 6 88 06 62 61

Contact presse agence RP Conviction[s]

Esther Joubert – ejoubert@convictions.fr - P. +33 6 75 33 16 25

ANNEXE – CHIFFRES CLES

Les biodéchets en France, en quelques chiffres clés

20 M

En France, parmi les déchets collectés, les biodéchets représentent plus de 20 millions de tonnes³ chaque année. Soit 35 à 10 kg/hab.an⁴ de déchets alimentaires seuls.

30 %

Les déchets alimentaires représentent 30 %⁵ de notre poubelle. Une richesse que les collectivités doivent exploiter avec des solutions de tri et de collecte des biodéchets à la source.

10 %

Aujourd'hui, moins de 10 %³ de la population française est concernée par une collecte sélective de ces déchets alimentaires, dont seulement 40 % sont valorisés, en compostage ou en méthanisation pour en produire des fertilisants et/ou de l'énergie.

69 %

L'attente des Français est forte ! Une large majorité (69 %⁶) souhaite la mise en place de cette collecte par leur commune, l'attente est encore plus marquée dans les grandes agglomérations (75 %).

Le biogaz en France, en quelques chiffres clés

Le potentiel des gaz renouvelables doit être pleinement mobilisé dans le cadre de la stratégie énergie-climat au bénéfice de la souveraineté énergétique

1 300 méthaniseurs et près de **800** projets en cours de développement

(Source : Novethic 2022)

30 000 emplois non délocalisables d'ici 2027

(Source : Chambres d'agriculture 2022)

20% En 2021, la France a doublé sa capacité de production de biométhane et la filière gaz compte atteindre **20% de gaz verts en 2030**

(Source Panorama des gaz renouvelables n 2021, SER, GRDF GRDF Gaz SPEgNN Terega)



100 kg de biodéchets par hab/an, soit au niveau national 13 millions de tonnes = **14 TWh**

Sources :

3- La Tribune, [Les biodéchets futur chantier des déchets](#) - 2018.

4- Guide de Compost Plus, [La collecte séparée des biodéchets, une solution d'avenir](#) – 2018. [La collecte séparée des biodéchets, une solution d'avenir](#)

5- Sondage SPHERE/[Opinion Way, Compostage où en sont les Français ?](#), p10. Étude réalisée en ligne auprès d'un échantillon de 3003 personnes représentatives de la population française en termes de sexe, d'âge, de CSP et de région - 2020

6- Sondage SPHERE/[Opinion Way, Compostage où en sont les Français ?](#), p15 – 2020